

Championnat de Vendée jeune de palet fonte

Ce championnat est organisé par le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural (CDSMR) et la Commission Vendéenne Du Palet (CVDP)

Il se déroule sur 7 après-midi, dans 7 communes différentes (7 matchs de championnat) et, est ouvert à tous les jeunes de moins de 18 ans licenciés d'un club ou non licenciés. Pour participer au championnat jeune, le joueur doit être né à partir du 1^{er} janvier 2006 pour les 18 ans et à partir du 1^{er} janvier 2010 pour les 14 ans.

Ce championnat a réuni une trentaine de participant(e)s durant la saison 2022-2023

Le but de ce championnat :

Faire un classement des meilleurs joueurs et joueuses de palet et inciter les jeunes à pratiquer le jeu du palet comme les adultes.

➤ **La particularité :**

Chaque participant joue 7 parties (voir 6 parties s'il y a du retard) par après-midi en tête à tête et change d'adversaire à chaque partie. Les parties se jouent en 13 points gagnants et chaque joueur possède 3 palets. Si la salle n'est pas assez grande et suivant le nombre de plaques pouvant être installées, les parties se joueront en doublette à 13 points et 3 palets chacun. Chaque joueur se voit attribuer les points comme suit :

- Partie gagnée à 13 marque 6 points
- Partie gagnée à 11 marque 4 points
- Partie perdue à 10 ou 9 marque 3 points
- Partie perdue à 8, 7 ou 6 marque 2 points
- Partie perdue à 5, 4 ou 3 marque 1 point
- Partie perdue à 2, 1 ou 0 marque 0 point

1 joueur exempt marque 6 points (partie gagnée 13 à 7)

Important : Lorsqu'un joueur est en retard de 5 minutes après le coup de sifflet, ce joueur perd la partie 0 à 13 s'il joue en tête à tête et dans le cas d'une doublette, les 4 joueurs font la partie, le joueur en retard perd 0 à 13 et les autres joueurs gardent les points du score.

➤ **Le classement :**

Un classement par après-midi est défini à l'issue de la 7^{ème} partie comme suit :

- Addition des points réels (Pts) marqués lors des parties jouées.
- Addition et différence des buts (Goal-avérage) marqués entre le pour et le contre.
- Addition des buts (Pour) marqués des parties jouées.
- En cas d'ex-aequo, le classement sera départagé par cumul P6, P5, etc...

Un classement général est cumulé à l'issue de chaque journée comme suit :

- Cumul des points réels (Pts) marqués lors de chaque après-midi.
- Cumul des différences de buts (Goal-avérage) marqués entre le pour et le contre.
- Cumul des buts (Pour) marqués lors des parties jouées.

➤ **La remise des prix :** *Pour les 7 matchs de championnat*

Des coupes récompensent les 4 meilleurs joueurs de la journée dans chaque catégorie (14 et 18 ans). Elles seront remises à la fin de chaque journée de championnat.

➤ **La finale :**

Au dernier match (finale), chaque jeune est récompensé d'une coupe

Lors de l'assemblée générale, les trophées pour les champions 14 et 18 ans ainsi que les 2èmes et 3èmes et la meilleure féminine. Des fanions seront aussi donnés aux champions 14 et 18 ans. La féminine sera récompensée si elle participe à 5 matchs minimum.

➤ **Nos besoins :**

Trouver des associations qui peuvent le samedi après-midi mettre à la disposition des jeunes, une salle de sport chauffée et suffisamment grande pour installer 15 à 20 plaques voir plus, ces associations se doivent de trouver les plaques nécessaires et les jeux de palets au bon déroulement des rencontres.

➤ **Fonctionnement :**

Un lot de 8 coupes est distribué à chaque club organisateur en début de saison. Les coupes sont prises en charge par le CDSMR section palet et la CVDP. Tous les frais annexes au bon déroulement des rencontres sont pris à 50/50 entre le CDSMR section palet et la CVDP.

La recette du bar est attribuée au club organisateur, les tarifs applicables sont ceux du championnat adulte.

Le responsable à la commission du championnat de Vendée jeune est chargé de transmettre les résultats au secrétaire de la CVDP, ce dernier les publiera sur le site internet (www.le-palet.com) ainsi que dans la presse et les adressera aux présidents des clubs, dans les jours suivant la compétition.

La commission du championnat de Vendée jeune se réserve le droit à tout moment de modifier le déroulement du match en cas de force majeure

- Les inscriptions se font de 14h00 à 14h30
La 1^{ère} partie est affichée à partir de 14h35
- Les joueurs qui arrivent entre 14h30 et 14h45 peuvent s'inscrire mais ne jouent pas la 1^{ère} partie, ils perdent celle-ci (0 à 13) et marquera 0 point
- Il est impératif pour le club qui reçoit que la salle soit ouverte dès 14h00 afin que les joueurs puissent s'inscrire, s'entraîner et être au chaud.
- Les adultes doivent laisser libre les plaques dès que les jeunes viennent jouer leur partie, les plaques sont mises à disposition pour que les jeunes puissent s'entraîner ou jouer leurs parties, les adultes peuvent lancer quelques palets mais ne doivent en aucun cas gêner le déroulement de la compétition.
- Les adultes (Parents ou accompagnateurs) doivent laisser les jeunes faire leur partie sans s'interposer. S'il y a un litige entre deux joueurs (Choix du point entre deux palets...), un responsable de la CVDP interviendra.

Complément de règlement pour le championnat jeune

Il peut se présenter deux cas de figure (A et B) durant la saison du championnat jeune

- A. Si les moins de 14 ans et les moins de 18 ans ont un minimum de 6 joueurs chacun, il y aura un tirage pour chaque groupe

Ex : moins de 14 ans / 8 joueurs – tirage de 8 joueurs

Moins de 18 ans / 14 joueurs – tirage de 14 joueurs

- B. Si un groupe a un nombre inférieur à 6 joueurs, on rassemble les 2 groupes en un tirage

Ex : moins de 14 ans / 5 joueurs

Moins de 18 ans / 13 joueurs

Tirage à 18 joueurs

Soit les deux groupes jouent chacun de leur côté ou les deux groupes jouent ensemble, mais cela ne changera rien pour le classement, il y aura un classement pour les moins de 14 ans et un classement pour les moins de 18 ans

IMPORTANT :

Assurance

Responsabilité civile : L'organisation est assurée pour les risques civils de l'épreuve auprès de la compagnie d'assurance Groupama, assureur de la Fédération Nationale Sport en Milieu Rural.

Individuelle Accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Droit à l'image

De par sa participation à l'une des courses, chaque concurrent autorise expressément le CDSMR 85 (ou ses ayants-droit tels que partenaires et média) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive, en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Merci de respecter ces quelques règles pour le bon déroulement de la compétition

Les responsables de la Commission Vendéenne Du Palet

Résultats championnat jeune saison 2022/2023

Champion de Vendée 2022-2023

Catégorie 18 ans

- 1^{er} Kévin Guilloteau (Froidfond)
- 2^{ème} Mathys Jaunatre (St Colomban)
- 3^{ème} Méhli Hucteau (Bazoges en Pareds)

Catégorie 14 ans

- 1^{er} Enzo Roy (St André sur sèvres)
- 2^{ème} Evan Brissonneau (St Colomban)
- 3^{ème} Mathéo Pineau (la Garnache)

Meilleure féminine : 14 ans Coraline Roy (St André sur sèvres)

Meilleure féminine 18 ans : Mallaury Giraud (Montournais)

Commission championnat et coupe de Vendée jeune

Responsable championnat : Éric Rautureau - tél : 0616070468

Responsable coupe : Hubert Vrignaud - tél : 0615269324

Jacky Chevallereau, Florian Bonnaudet, Jean-Philippe Menuet